En cas de non respect du confinement on risque jusqu'à 5 ans de prison à Moscou, 1 an en Espagne, 3 mois en Italie, 6 mois à Hong Kong, 38€ d'amende en France

16/03/2020 à 19h25



La ville de **Moscou a annoncé que les personnes qui ne respectent pas les mesures de quarantaine encourent une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement** et une amende de 80 000 roubles (935 €).

À Hong Kong, les récalcitrants encourent six mois de prison. En Italie, en cas de non-respect des règles édictées par le décret gouvernemental, les forces de l'ordre peuvent arrêter le contrevenant, qui encourt jusqu'à trois mois d'emprisonnement ou une amende allant jusqu'à 206 €. […]

Ouest France

Terminé, les mesures de contention partielles et progressives. Dans toute l'Espagne, la liberté de circulation a été suspendue et l'isolement presque total de la population a été ordonné. […] **Des sanctions allant de 100 euros d'amende à un an de prison à ceux qui ne respectent pas le confinement**

pourront être imposées. Ce qui devrait finir de décourager les rares réfractaires qui, dimanche, ont bravé les interdits pour faire un footing ou simplement prendre l'air.

Le Monde

[…] **En cas de violation de l'interdiction de circuler, une amende de 38 euros serait infligée. A titre de comparaison, en Italie, déjà placée sous cloche, un non-respect du confinement expose le fraudeur à une peine allant jusqu'à trois ans de prison** ! « *A moins d'instaurer un régime dérogatoire, la répression ne sera pas aussi sévère qu'en Italie, admet un cadre de la préfecture de police de Paris. L'idée est davantage de faire de la pédagogie. On n'est pas en guerre, on ne va pas interpeller celui qui ne respecte pas le confinement mais le ramener chez lui.* » […]

> *A Paris, la police a été obligée d'intervenir pour faire fermer des commerces. Dimanche, ce sont plusieurs commerces qui se sont fait verbaliser, dont des magasins de vêtements et des petites boutiques de téléphonie mobile. Montant de l'amende? 38 € https://t.co/NPXd0deYXe*
>
> *— Le Parisien (@le_Parisien) March 16, 2020*

Le Parisien